



Randonnée n°40003470

Les vigneron de Cairanne sont fiers de vous proposer ce sentier de découverte à travers le vignoble. Idéale pour une sortie en famille ou entre amis, cette boucle vous guidera sur les hauteurs du Col du Débat. Tout au long de votre ascension, vous bénéficierez de magnifiques points de vue sur le village et les reliefs alentours. Vous descendrez ensuite à travers vignes en direction du Vieux Village pour revenir sur vos pas à la Maison du Cairanne.

| | | | |
|---------------------------|---------|---------------------------------|------------------|
| Durée : | 2h 10 | Difficulté : | Facile |
| Distance : | 6,09 km | Retour point de départ : | Oui |
| Dénivelé positif : | 161 m | Activité : | Pédestre |
| Dénivelé négatif : | 160 m | | |
| Point haut : | 262 m | Commune : | Cairanne (84290) |
| Point bas : | 128 m | | |

Description

Se garer sur le parking de l'école, 65 Chemin de Beauregard. Autres parkings à proximité : parking de la place, emplacements dédiés Allée des Travers.

(D/A) Face à la Maison du Cairanne, le panneau explicatif constitue le point de départ de la randonnée. Prendre la direction Ouest vers la mairie. Au premier croisement, tourner à droite Chemin des Ormeaux. *Vous découvrirez ici le panneau directionnel des Sentiers du Cairanne qui vous guidera tout au long de votre randonnée. Suivre le balisage Vert.* Au croisement suivant, poursuivre quasiment en face Chemin du Valat pour déboucher Chemin de Saint-Génies.

(1) Faire un gauche-droite, passer devant le cimetière de Cairanne pour arriver sur un chemin de terre. *Face au cimetière, arrêtez-vous au panneau explicatif pour en apprendre plus sur l'histoire du village et de l'AOC Cairanne.*

(2) Au croisement, suivre le panneau directionnel vers la gauche. Après une courte montée, traverser le petit bois et marcher jusqu'au croisement à quatre directions. *Au milieu de la montée, découvrez les spécificités de notre terroir. Derrière vous, admirez la vue sur l'église Saint-Vincent entourée par les remparts du Vieux Village.*

(3) Suivre le panneau directionnel et continuer tout droit. *Sur votre gauche, admirez la vue sur les châteaux de la Drôme.*

(4) Au croisement en épingle, prendre à gauche sur la route goudronnée jusqu'à l'intersection suivante.

(5) Quitter la route goudronnée pour suivre le chemin de terre sur la droite.

(6) Virer à droite à l'embranchement et suivre le chemin tout droit jusqu'au Col du Débat (Alt. 254 m).

(7) Avancer en direction du panneau situé au Col du Débat, puis suivre le sentier qui se présente sur la droite. Rejoindre un chemin plus large, le suivre en gardant la même direction.

Vous avez ici la possibilité de rejoindre le tracé du Sentier Magnum (reste 7,5 km - cf Sentier Magnum).

(8) Continuer la descente sur le chemin face à soi et filer tout droit jusqu'au croisement avec la Route de Saint-Romain de Malegarde. *Panorama sur le village de Cairanne. Apprenez en plus sur l'appellation avec le panneau d'information sur votre gauche.*

(9) Tourner à droite et emprunter le chemin enherbé derrière le Chemin des Ormeaux.

Points de passages

- D/A Maison du Cairanne**
N 44.229936° / E 4.931552° - alt. 138 m - km 0
- 1 Chemin Saint-Genies**
N 44.235833° / E 4.928738° - alt. 135 m - km 0.76
- 2 Point de vue sur l'Église Saint-Vincent**
N 44.239615° / E 4.929277° - alt. 158 m - km 1.23
- 3 Croisement quatre chemins**
N 44.244115° / E 4.92914° - alt. 208 m - km 1.77
- 4 Croisement en épingle**
N 44.245879° / E 4.933362° - alt. 224 m - km 2.58
- 5 Bifurcation à droite**
N 44.248324° / E 4.934555° - alt. 207 m - km 2.89
- 6 Chemin à droite**
N 44.248285° / E 4.936916° - alt. 216 m - km 3.08
- 7 Col du Débat (254 m)**
N 44.245553° / E 4.941518° - alt. 262 m - km 3.62
- 8 Embranchement**
N 44.240672° / E 4.940198° - alt. 202 m - km 4.19
- 9 Route de Saint-Roman de Malegarde**
N 44.233581° / E 4.935612° - alt. 160 m - km 5.1
- 10 Remparts du Castri Cairanne**
N 44.232989° / E 4.933761° - alt. 178 m - km 5.27
- D/A Maison du Cairanne**
N 44.229935° / E 4.931566° - alt. 138 m - km 6.09

(10) Passer la porte des remparts du Castri Cairanne pour arpenter les rues du Vieux Village. Suivre la rue à droite en direction de l'Église Saint-Vincent, puis emprunter les escaliers vers les Jardins de Cairanne. Dans la pente, tourner à gauche pour monter sur les remparts. Bifurquer à droite en épingle puis à gauche pour suivre la Rue Sainte-Catherine. Prendre ensuite à droite pour emprunter la Montée du Donjon puis à gauche sur le Chemin de la Fontaine. Au rond-point, tourner à droite pour suivre l'Allée des Travers, qui mène directement à la Maison du Cairanne et au parking (D/A).

Informations pratiques

Pas de point d'eau sur le circuit.

- Boulangerie "Les délices de Cairanne".
- Épicerie "La petite Jeannette".
- Bar/Bistrot "Chez Sandra".
- Restaurant "Le Tourne au Verre".
- Restaurant "Coteaux & Fourchettes".

A proximité

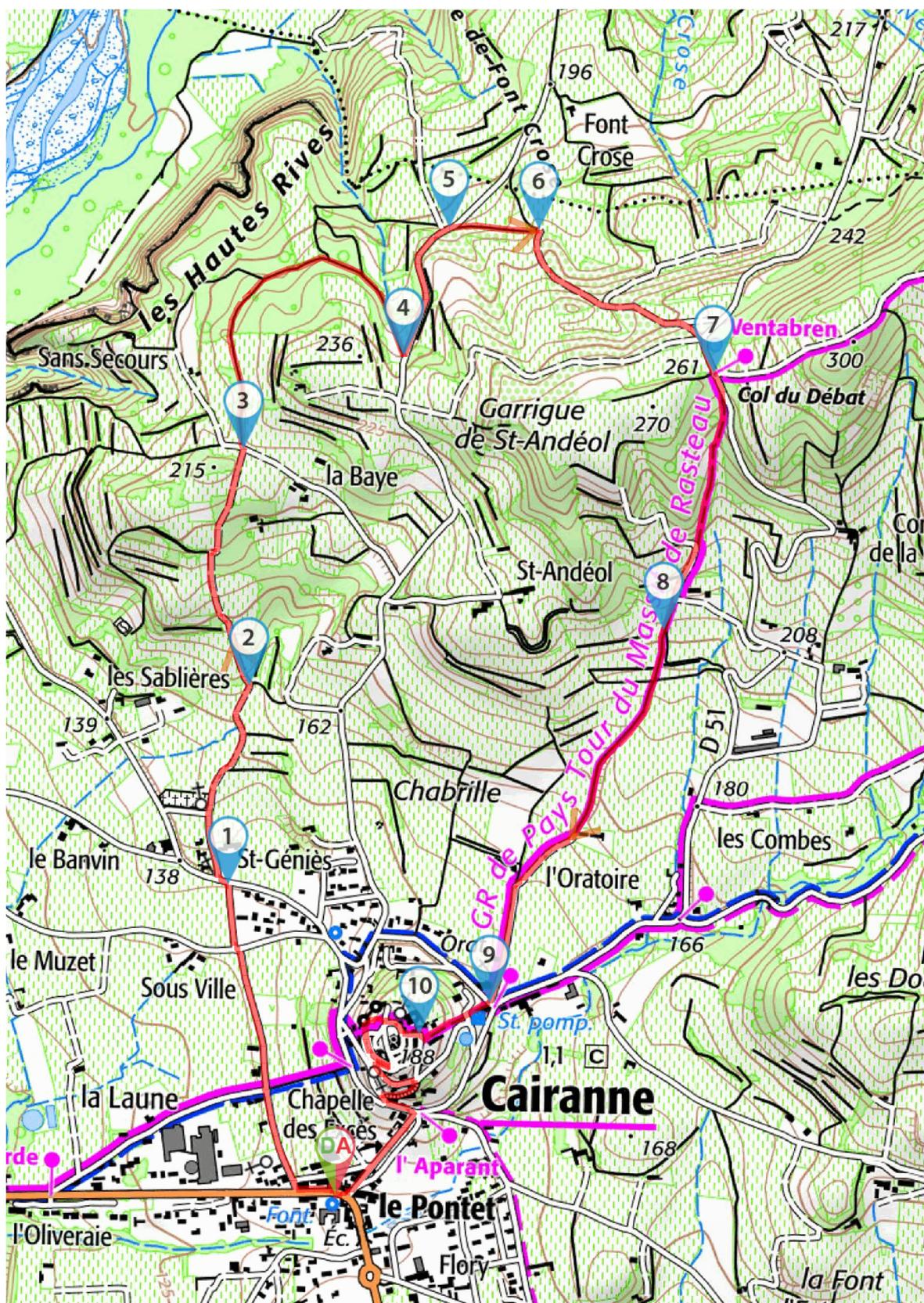
Découvrir la Maison du Cairanne et son musée de la Romanité [Cliquez ici](#).

En savoir plus sur l'appellation Cairanne : [Cliquez ici](#)

Suivez nous sur instagram : [@aoc.cairanne](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-sentier-bouteille-a-cairanne/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2024 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.